

Le cœur à l'ouvrage

Juin 2013 / n° 3



Il nous aura fallu presque un an et demi de discussions, de réunions de travail et de négociations pour réaliser le rapprochement entre nos communautés de communes Cœur de France et Berry-Charentonnais. Un défi de taille puisqu'il s'agissait de réorganiser budget et compétences sur un territoire élargi, sans porter préjudice aux projets en cours. Au vu du travail accompli, nous pouvons être fiers d'avoir réussi.

La fusion est une évidence. Nos deux communautés vont y gagner. A 19, nous sommes plus forts pour négocier avec nos partenaires institutionnels ou nos fournisseurs, pour faire des économies d'échelle, élargir nos compétences et prévoir un avenir cohérent et solidaire.

Au final, ce changement administratif sera totalement indolore pour les 20633 habitants, qui bénéficieront tous des mêmes services. Ils le mesureront dans leur quotidien, au fil des travaux, des améliorations de services et des projets qui se mettront en place.

Président de la Communauté de Communes Cœur de France



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE FRANCE

Arpheuilles
Bessais-le-Fromental
Bouzais
Bruère-Allichamps
Charenton-du-Cher
Colombiers
Coust
Drevant
Farges-Allichamps
La Celle
La Groutte
Marçais
Meillant
Nozières
Orcenais
Orval
Saint-Amand-Montrond
Saint-Pierre-les-Étieux
Vernais

Compétences renforcées, projets pérennisés

Au départ, les deux communautés n'avaient pas tout-à-fait les mêmes compétences, Berry-Charentonnais ne gérait pas l'**assainissement collectif**. Il était primordial de garder la gestion de ce domaine afin d'en maîtriser les coûts et d'achever les travaux en cours, sans prendre de retard, notamment pour les réseaux de Coust, La Celle, Bruère-Allichamps ou la station de Bessais-le-Fromental (voir projets).

De même, elle n'avait pas la compétence **Accueil des gens du voyage**. L'aire de la route des Fromenteaux à Saint-Amand-Montrond trouvera encore plus d'utilité en s'ouvrant sur 6 nouvelles communes.

Les autres compétences comme les **voiries d'intérêt communautaire** et l'**éclairage public** restent de la responsabilité de Cœur de France et personne n'a vu de différence sur le terrain comme à Charenton.

Les ordures ménagères sont confiées au SMIRTOM*

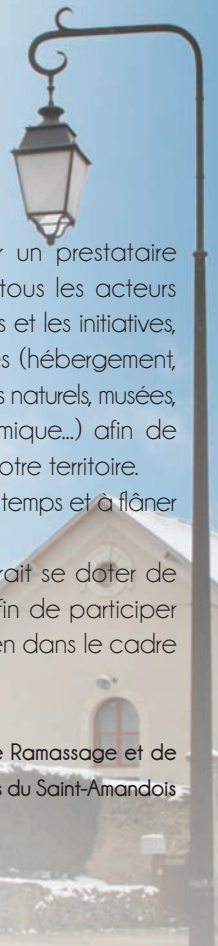
Nouvelle compétence : le tourisme

Il ne s'agit pas de devenir un prestataire touristique mais de fédérer tous les acteurs locaux, mutualiser les réflexions et les initiatives, recenser les offres touristiques (hébergement, restauration, jardins et espaces naturels, musées, monuments, tourisme économique...) afin de donner plus d'attractivité à notre territoire.

Car il y a matière à passer du temps et à flâner par chez nous.

Enfin, Cœur de France devrait se doter de compétences spécifiques afin de participer au développement de l'éolien dans le cadre du schéma départemental.

*Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Saint-Amandois



MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M MEMBRES DE LA NOUVELLE COMMUN

DT : Délégué titulaire
DS : Délégué suppléant

ARPHEUILLES

DT : Christian MATHIEU
DS : Jean-Marie WIECZOREK
Bernadette GUILLEMAIN

BESSAIS-LE-FROMENTAL

DT : en cours
DS : André PICHON

BOUZAIS

DT : Raymond CHALMET
DS : Maurice AUMAÎTRE
Emmanuel ROCHA

BRUËRE-ALLICHAMPS

DT : Didier VANDEPORTA
DS : Philippe DUBOIS
Robert RONDELET

CHARENTON-DU-CHER

DT : Pascal AUPY
Joël DURIN
DS : Annie JANVIER
Françoise DUFOUR
Gilbert BOYER
Jean MÉCHET

COLOMBIERS

DT : Daniel BÔNE
DS : Alain BEGUEL
Nicole CHASSAGNE

COUST

DT : Philippe AUCOUTURIER
DS : Pierre AUSSIETTE
Pascal COLLIN

DREVANT

DT : Bernard JAMET
DS : Jean-Pierre GILOT
Jean-François HERNANDEZ

FARGES-ALLICHAMPS

DT : Edith MICHELIC
DS : Alain LEMANACH
Pierre BONNIN

LA CELLE

DT : Christian TOURAUD
DS : Guy DEVILLE
Marie LE CLECH

LA GROUTTE

DT : Jacque DE VOS
DS : Muriel CANIFET
Jean-Paul DESGRANGES

MARÇAIS

DT : Michelle RIVET
DS : Jacques CHAULIER
Claudine DEFACQUE

20 PASCAL AUPY
Maire de Charenton du Cher
Vice-Président chargé des
questions relatives à la
définition de l'intérêt
communautaire

1 THIERRY VINÇON
Maire de Saint-Amand-Montrond
Président de Coeur de France

19 PATRICK TROMPEAU
Maire d'Orval
Vice-Président chargé des dossiers relatifs
au développement économique et à
l'aménagement du territoire et de l'espace

18 BERTRAND DESNOIX
Maire Saint-Pierre-les-Étieux
Vice-Président chargé des dossiers relatifs
aux affaires financières
Membre de la commission
voirie/éclairage public et
nouvelles compétences et
intercommunalité

17 ANNIE LALLIER
Adjointe au Maire de
Saint-Amand-Montrond
Vice-Présidente chargée de
la gestion administrative et
financière ainsi que de la
voirie en zone urbaine

16 RAYMOND CHALMET
Maire de Bouzais
Membre des commissions
voirie/éclairage public
et nouvelles compétences
et intercommunalité

15 PHILIPPE AUCOUTURIER
Maire de Coust
Membre de la commission
assainissement collectif et
assainissement autonome

14 CHARLES ADOLPH
Maire de Vernais
Membre de la commission tourisme

13 JACQUELINE MALLARD
Maire de Nozières

12 SERGE AUDONNET
Maire de Bessais-le-Fromental

11 CHRISTIAN TOURAUD
Maire de La Celle
Membre de la commission
assainissement collectif et
assainissement autonome

10 BERNARD DUMAY
Maire de Meillant



Maires et Vice

AUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE FRANCE

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2 EDITH MICHELIC

Maire de Farges-Allichamps
Vice-Présidente chargée de la voirie rurale et des réseaux d'éclairage public et membre de la commission nouvelles compétences et intercommunalité

3 BERNARD JAMET

Maire de Drevant
Vice-Président chargé des dossiers relatifs à l'accueil des gens du voyage et à la représentation de Coeur de France dans les organismes

4 DIDIER VANDEPORTA

Maire de Bruère-Allichamps
Vice-Président chargé des dossiers relatifs au tourisme

5 DANIEL BÔNE

Maire de Colombiers
Vice-Président chargé des dossiers relatifs à l'assainissement collectif et à l'assainissement autonome (SPANC) ainsi qu'aux nouvelles compétences qui pourraient être assumées par Coeur de France

6 YVONNE CHABIN

Maire d'Orcenais
Membre de la commission assainissement collectif et assainissement autonome

7 JACQUES DE VOS

Maire de La Groutte

8 CHRISTIAN MATHIEU

Maire d'Arpheuilles
Membre de la commission voirie/éclairage public

9 MICHELLE RIVET

Maire de Marçais
Membre de la commission voirie/éclairage public

DT : Délégué titulaire
DS : Délégué suppléant

MEILLANT

DT : Bernard DUMAY
DS : Guy POMMIER
Sophie LE VILAIN

NOZIÈRES

DT : Jacqueline MAILLARD
DS : Bernard JACQUIN
Daniel CHARIER

ORCENAIS

DT : Yvonne CHABIN
DS : Léon SIX
Franck GUILLEMIN

ORVAL

DT : Patrick TROMPEAU
Patrice BISSONNIER
André DUCROT
DS : Jean-François QUELET
Louis GODIGNON
René DAMBLANC
Maurice LAUROY
Clarisse DULUC
Claude DAMBLANC

SAINT-AMAND-MONTROND

DT : Elisabeth DUBOIS
Pierre BASTAT
Frédéric BARRY
Elisabeth MÉRIOT
Guy LAÏNÉ
Annie LALLIER
Jacques DEVOUCOUX
Florence COMBES
Jacqueline CHAMPION
Claude ROGER
Laurette DENQUIN
Pierre-Yves JESSET
Françoise TEYSSANDIER
Jean-Pierre PILLOT
Thierry VINÇON
DS : Clément BERNARD
Yves PURET
Sonia RIOTTE
Jacques RIBEYRE
Jacques SIMONIN
Françoise LANOUE
Geneviève BOBIN

SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX

DT : Bertrand DESNOIX
DS : Bernadette BOIRON
Jean-Yves LE GAC

VERNAIS

DT : Charles ADOLPH
DS : Gérard DELOFFRE
Philippe BOULIC



Un peu de REVE dans vos vies

- Présidents

L'éclairage public représente en moyenne 40 % de la facture d'électricité des communes. Le Syndicat Départemental d'Electricité du Cher (SDE 18), a lancé une grande opération de Résorption de l'Eclairage Vétuste pour l'Environnement (REVE) vers les 290 communes du département. Après un diagnostic, le SDE propose d'abord un accompagnement vers une meilleure gestion des éclairages publics. Vient ensuite le remplacement des sources les plus énergivores : les lampes, changées par des ampoules basse consommation adaptées (rien à voir avec vos ampoules pâlottes qui peinent à s'allumer), les lampadaires anciens mal isolés, mais également les armoires électriques car elles aussi sont mal isolées et n'étaient pas conçues pour gérer les flux (programmation horaires, modularité des éclairages...). Coeur de France avait commencé la modernisation de son réseau et l'achèvera courant 2014 pour un montant de 1,6 M€, financé à 70 % par le SDE.

LES PROJETS

- Bessais-le-Frontental :
Modernisation station d'épuration et réseau collectif
- Bouzais :
Aménagement centre bourg
- Bruère-Allichamps/La Celle :
Enfouissement réseau d'éclairage public (route de Noirlac) et étude de création d'un assainissement collectif
- Charenton-du-Cher :
Enfouissement réseau éclairage rue Nationale, place J. Buret
- Colombiers :
Extension éclairage public lotissements Les Marguerites
- Coust :
Création réseau d'assainissement collectif, enfouissement réseau d'éclairage
- Marçais :
Enfouissement réseau d'éclairage route de Vallenay, réfection route des Caves
- Nozières :
Réfection route des Grandes Pierres
- Meillant :
Réfection route des Tuileries, étude pour une nouvelle station d'épuration / requalification de la Place du Pavé
- Saint-Amand-Montrond :
Création de la rue Jules Verne (quartier du Vernet), enfouissement réseau d'éclairage public rue du 14 juillet, avenue du Général de Gaulle ; modernisation et extension de l'Atelier Montdor
- St-Pierre-les-Etieux :
Enfouissement réseau d'éclairage public rue Nationale
- Toutes communes :
Remplacement d'armoires électriques et de luminaires (Plan REVE), réparation des routes
- Territoire :
Etude sur les potentiels économiques et touristiques



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE FRANCE

Siège social :
Cité de l'Or
Espace Serge Vinçon
145 rue de la Cannelle
18200 Saint-Amand
Montrond

Directeur
de publication :
Thierry Vinçon
Graphisme :
Catherine Durand
Rédaction :
Sandrine Gaumer
Impression :
Imprimerie St Amandoise
Dépôt : mai 2013

Négociations, équité, élections ...

Depuis le 1^{er} janvier 2013, Cœur de France bat plus fort avec 6 communes supplémentaires, comme l'atteste l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2012. Cela paraît simple mais en coulisses, depuis juin 2011, la réalité était tout autre.

Discussions à tous les niveaux ! Les 9 communes de Berry-Charentonnais ont dû choisir de quel côté aller. Un moment où tout se pèse et se calcule. Le Pondy, Bannegon et Thaumiers ont rejoint la communauté du Dunois. Les 13 communes de CCCF ont dû accepter l'ouverture, la perte de sièges pour certains. Beaucoup d'échanges, de coups de fil, d'interrogations à résoudre. Et en septembre 2012, les négociations étaient encore en cours avec les services de l'Etat pour le choix d'une fusion ou d'une extension.

Une équation difficile : répartir 36 sièges entre 19 communes de taille différente !

La loi prévoit une représentation proportionnelle au nombre d'habitants. Impensable pour CCCF, car certaines communes comme la Groutte (133 hab.) n'auraient pas eu de

sièges. L'esprit de solidarité qui anime Cœur de France imposait que toutes les communes soient représentées de manière équitable. Saint-Amand-Montrond (12000 hab.) a donc concédé 7 de ses 22 sièges et un savant calcul a permis d'attribuer les 36 délégués prévus par la loi. Toutes les communes ont donc au moins un délégué.

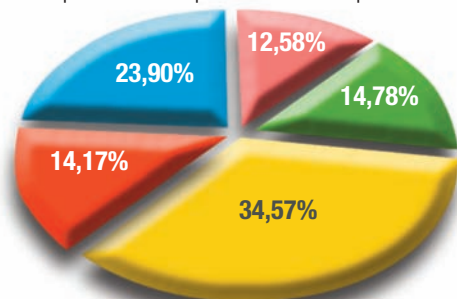
Des élections en série ! Moins compliquées mais contraignantes, elles ont d'abord eu lieu au sein des conseils municipaux pour désigner les délégués. Puis il a fallu voter pour le nom de la communauté, le lieu du siège administratif et des réunions. De ce côté, aucun changement. Le 17 janvier, Mesdames et Messieurs les délégués ont élu, à bulletin secret, Président et Vice-Présidents, les 4 commissions avec les délégués titulaires et suppléants ainsi que leurs représentants dans les organismes extérieurs. Une séance qui sera à refaire après les élections municipales...

Enfin le 29 mars, tout le monde est entré dans le vif du sujet avec le vote du budget de 17 M€ (non déficitaire).

Quelques chiffres : 20633 habitants, 19 communes, 17 M€ de budget, 6 salariés

Dépenses de fonctionnement 3 670 000€

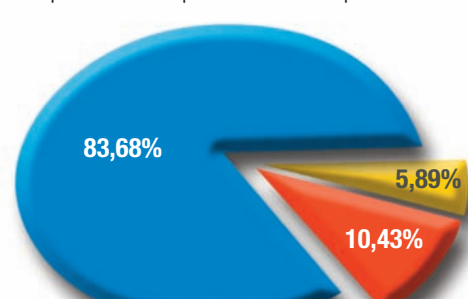
Répartition en % par nature de dépense



- Dépenses de location, électricité, fournitures, entretien des routes, assurances...
- Dépenses de personnel
- Participations et indemnités versées
- Intérêts sur emprunts
- Amortissement des biens

Dépenses d'investissement 13 030 000€

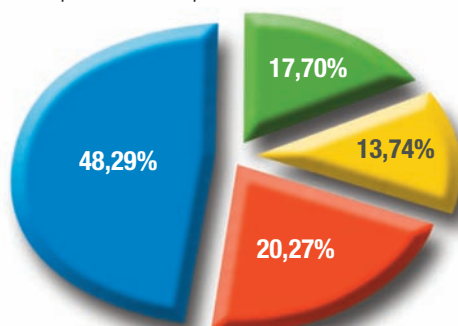
Répartition en % par nature de dépense



- Travaux d'investissement dans les communes 2013
- Résultat d'investissement 2012 reporté
- Remboursement du capital des emprunts

Recettes de fonctionnement 3 670 000€

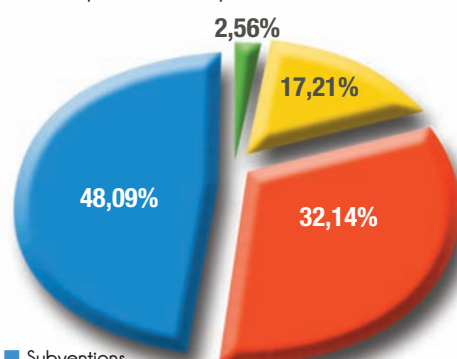
Répartition en % par nature de recette



- Impôts et taxes
- Dotations d'intercommunalité
- Subventions de fonctionnement
- Participation aux frais de fonctionnement de l'assainissement et de l'aire d'accueil des gens du voyage

Recettes d'investissement 13 030 000€

Répartition en % par nature de recette



- Subventions
- Emprunts
- Résultats de fonctionnement 2012
- Amortissement des biens